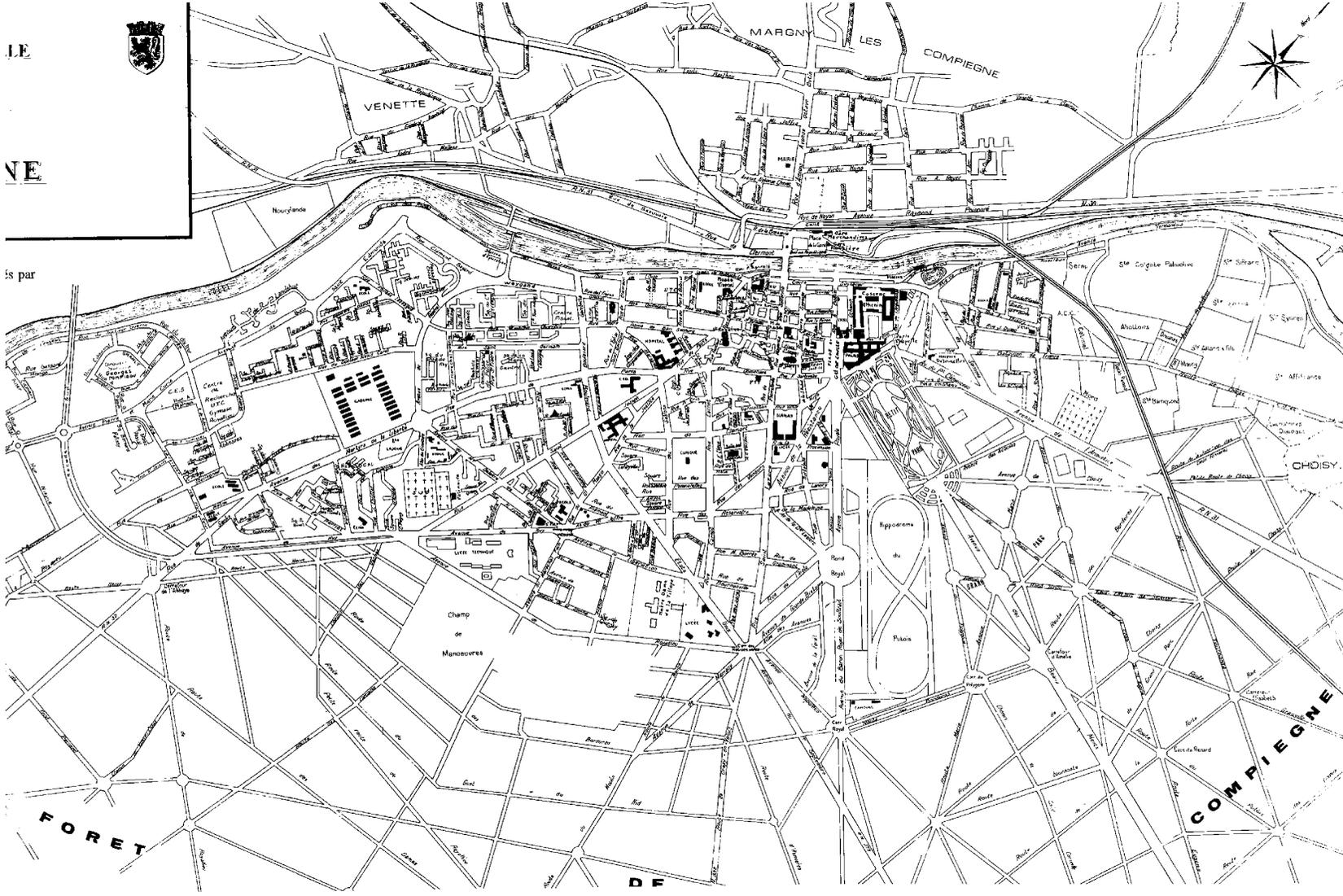


LE



NE

is par



FORET

DE

COMPIEGNE

LE PLAN JEAN PHILIPPOT
ET LA RECONSTRUCTION
DE COMPIÈGNE APRÈS 1945

par

François CALLAIS

Une ville se construit généralement sans plan préconçu, mettons à part la Milet ionienne, quadrillée par Hippodamos, la cité romaine avec ses axes du cardo et du decumanus, les bastides du sud-ouest... Leur forme et leur aspect dépendent du site, des matériaux de construction, des hommes et de leurs activités, des diverses fonctions assumées, des événements bénéfiques ou destructeurs. Il faut distinguer la coquille et le contenant, les diverses phases de l'évolution qui laissent des empreintes plus ou moins profondes.

I - UNE VILLE, UN ARCHITECTE, UN PLAN

Compiègne s'est développé à partir d'une résidence royale et impériale constamment fréquentée depuis Clovis, d'une abbaye prestigieuse notamment par ses reliques, d'un commerce important longtemps animé par la foire du Mi-Karesme.

La ville avait depuis longtemps débordé ses remparts des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Le plan Chandellier, de 1734, montre l'amorce des faubourgs de la Porte-Chapelle et Saint-Lazare, le plus important étant naturellement l'antique faubourg Saint-Germain, enfin quelques maisons

se groupaient au Petit-Margny et à Royallieu. Louis XV ouvre de larges brèches dans les remparts, à la Porte la Reine (entre la place de l'Hôpital et la rue des Domeliers) et surtout à la Porte-Royale (la demi-lune ouvrant les avenues à partir de la place du Château), c'est alors que les perspectives sont plantées afin de mieux lier la forêt à la cité. Louis XVI lotit les fossés, les faubourgs se développent, notamment le faubourg Hurtebise (l'actuel quartier des Avenues) et le faubourg Saint-Accroupy, autour du nouveau cimetière de Clamart. La marque du style néo-classique Louis XV se prolonge jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. Le Second Empire borde l'avenue royale de grandes villas et de "petits châteaux" s'édifient en lisière de forêt jusqu'en 1914. Le lotissement du premier d'entre eux, le château des Avenues ou domaine de l'Aigle, en 1886-1926, permet de créer un quartier de résidence très aisée.

Cependant la spéculation immobilière, l'individualisme sans goût, provoquent l'hétérogénéité et la banalisation, parfois la dégradation des immeubles anciens. La règlementation des alignements est responsable de bien des destructions provoquées par le despotisme de la ligne droite. C'est au début de ce siècle que Gournay, maire de la ville de 1902 à 1904, va masquer avec sa banque l'ancienne église Saint-Pierre. Les rives de l'Oise sont particulièrement abîmées par des hangars, des cheminées d'usines ; Louis-Philippe avait commencé en installant la première usine à gaz vers l'Estacade. Les nouveaux quartiers sont sans ossature ni artère prédominante.

La traversée de la ville est de plus en plus difficile, aussi bien sur l'axe de Paris à Saint-Quentin que sur celui de Rouen à Reims. La ville est en effet coincée entre la forêt et la rivière, elle est même étranglée par le saillant du château dont la terrasse de l'Allée Verte va jusqu'au Cours. Sur la rive droite, au Petit-Margny rattaché contre la volonté de ses habitants en 1791, la gare est à moitié sur le territoire de la commune voisine et la voie ferrée, établie en 1847, barre le passage vers Margny ; le pont routier de 1935 et le passage souterrain de 1936, remplaçant le passage à niveau amélioré par la passerelle de 1886, ne satisfont pas encore entièrement. Les industries se sont souvent limitées à des ateliers petits et moyens à Margny et aux activités traditionnelles du bois, en haut de la rue Saint-Lazare, des brasseries, au Petit-Margny, viennent de s'ajouter la biscuiterie de la rue Carnot (ex Saint-Accroupy), les Ateliers de Royallieu et les Ateliers de Construction de Compiègne et des usines importantes s'établissent à proximité, à Venette, Clairoix et surtout Thourotte. Au commerce traditionnel du vin, relayé par Cavdal en 1937, s'ajoute celui des grains, rassemblé par une coopérative agricole. Le petit commerce n'est qu'à peine menacé par Les Nouvelles Galeries et vit en symbiose avec la campagne que drainent les marchés traditionnels du mercredi et surtout du samedi. Compiègne est surtout la résidence de familles très aisées qui ont longtemps fait vivre la boutique, l'artisanat et

les divers services, notamment domestiques ; s'y ajoute le tourisme, mais déjà la clientèle fortunée ne séjourne plus guère et ne fait plus que passer.

Sauf quelques monuments reconnus, le patrimoine a été longtemps peu protégé, le goût s'était dégradé et la publicité gâtait divers sites, par affichage mais surtout par peinture sur les murs ; les fils électriques et téléphoniques contribuaient à cet enlaidissement. La liste des immeubles classés Monuments Historiques ou inscrits à l'Inventaire s'était déjà beaucoup allongée depuis 1840 et s'enrichira encore grâce à la vigilance de Jean Desmarest, recenseur de 1944 à 1948. La ville avait connu des destructions brutales, ainsi lors du siège de 1430 ou plus échelonnées dans le temps, celles dues aux confiscations révolutionnaires qui entraînent la destruction de huit églises avec les bâtiments conventuels et de divers hôtels ministériels, sans compter les ravages dans le mobilier et le décor sculpté et peint. En 1914-18, le centre historique avait beaucoup souffert et la reconstruction, dirigée par les architectes Chapon et Tournon, fut plutôt un rapetassage, les erreurs privées ou publiques, telle la Poste construite en 1929, ne manquèrent pas. En 1940, le centre-ville fut de nouveau bombardé et incendié, en 1944 ce fut le quartier de la Gare qui fut écrasé par les Américains. Seuls deux monuments importants furent très abîmés, le palais abbatial de Saint-Corneille et le Cellier de Saint-Louis attenant à l'ancien Hôtel-Dieu Saint-Nicolas.

Dès 1940, la municipalité allait faire appel à un architecte, Jean Philippot, qui allait proposer à la ville un plan non seulement de reconstruction mais aussi d'urbanisme qui ne fut d'ailleurs que partiellement réalisé mais dont l'étude est toujours utile. Jean Philippot est né à Compiègne le 22 octobre 1901, à l'hôtel de Rimberlieu, alors 22 rue Solférino ; c'est maintenant le départ de la rue du Général Leclerc percée dans les décombres. Son père, Henry, né à Soissons en 1872, mort en 1961, fut un peintre d'un certain talent. Sa mère, d'origine tourangelle, mourut en 1960, elle était passionnée d'archéologie, ainsi que le frère cadet, Jacques, qui étudia plusieurs monuments compiégnais. Jean Philippot avait rassemblé dans la maison familiale du 16, rue Vivenel, d'intéressantes collections d'objets d'art, de gravures anciennes et un beau mobilier, il avait le goût des belles choses et ressuscitait les "antiquaires" des siècles passés ; une partie de ces collections intéressant directement Compiègne furent d'ailleurs acquises au profit du musée Vivenel et de la bibliothèque Saint-Corneille. A la fin de sa vie, Jean Philippot ne venait plus guère à Compiègne, assez aigri par les récentes transformations urbaines et ne quittait plus son appartement parisien de la rue de Condé, ses obsèques furent célébrées à Saint-Jacques en juillet 1988 et il est inhumé dans un caveau monumental du cimetière Nord. Cependant il se plut à conseiller la Sauvegarde du Vieux Compiègne et s'intéressa jusqu'au bout à ses activités.

Après des études au collège de Compiègne puis à Saint-Vincent de

Beauvais, il devint architecte et eut un cabinet parisien, le fait d'être devenu le gendre de Raoul Dautry favorisa sans doute sa carrière. Raoul Dautry fut un grand technicien et gestionnaire qui réussit à s'imposer au monde politique. Cet ingénieur en chef des chemins de fer du Nord, directeur de la S.N.C.F., fut ministre de l'Armement en 1940, -trop tard, hélas !-, puis ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme de novembre 1944 à janvier 1946, c'est-à-dire sous le gouvernement du général de Gaulle ; il mourut en 1948, dans son domaine de Lourmarin. Nous ne parlerons pas des travaux de Jean Philippot en dehors de Compiègne : des gares, notamment celles de Deauville-Trouville et de Creil, l'église de Drancy et diverses usines.

Dès octobre 1940, Philippot devient architecte de Compiègne, ses pouvoirs se préciseront et, en octobre 1941, il est architecte en chef des îlots sinistrés de l'Association Syndicale de ravalement et de reconstruction. Il sera chargé du plan de reconstruction et d'aménagement qui sera soumis à l'enquête publique, -plus tard on invoquera les soucis de l'époque pour la remettre en cause-, avant d'être voté par le conseil municipal en décembre 1943, pour être enfin déclaré d'intérêt public le 12 mai 1945. Admirons la continuité de l'effort de redressement à travers des régimes politiques opposés. Philippot dirige une équipe d'architectes, avec pour adjoint Claude Charpentier, collaborateur très précieux avec lequel il partage une complète identité de vue et dont le talent sera si bien reconnu qu'il deviendra responsable des secteurs sauvegardés de Montmartre et de Senlis. Citons dans cette équipe, A. Guillaume, R. Despontin, R. Nicolas qui disparaîtra trop tôt ; Jean Desmarest sera parfois appelé à y collaborer. Philippot ne dirigera personnellement que la reconstruction du pont Louis XV et l'édification des quatre pavillons l'encadrant ; pour tout le reste il établit des directives, coordonne et arbitre. Il sera aussi architecte en chef d'une partie du département, ainsi que de Creil et de Senlis. Lorsque en 1960, Jean Legendre lui demandera de redevenir architecte urbaniste de la ville, il préférera s'occuper de la construction de la salle des Sports et, avec Charpentier et Guillaume, de celle d'un millier de logements de la Z.U.P.

Philippot veut d'abord protéger non seulement les immeubles classés ou inscrits mais aussi tout ce qui présente un intérêt artistique ou historique, si un élargissement devenait nécessaire, -et il en prévoyait souvent-, on devrait reconstruire les façades des immeubles intéressants quitte à les transformer derrière. Il veut même protéger les noms des rues et places, y voyant à juste titre un élément important du patrimoine traditionnel ; proposant de retrouver les noms anciens dans la ville ancienne et de limiter les noms nouveaux aux quartiers neufs.

Il faut aussi adapter le plan à la situation démographique, la population de Compiègne variait de 17 à 19 000 habitants entre 1900 et 1946, selon les épisodes de guerre ; Philippot ne prévoyait qu'une

montée prochaine à 25 000 habitants, avec une saturation à 35 000 habitants au maximum, en tenant compte de la surface bâtie ou constructible. Ses prévisions allaient être largement dépassées, du fait de la disparition des zones cultivées et de la construction en hauteur, de la "densification". Le projet Philippot distinguait : un quartier d'habitations collectives, correspondant à un centre élargi jusqu'à l'avenue du Moulin, actuellement de la Résistance, la rue des Réservoirs et le boulevard Gambetta, un quartier de maisons individuelles avec de petites propriétés, le long de l'axe de la rue de Paris, les grandes propriétés étant conservées aux lisières de la forêt. Une zone industrielle devait s'étendre sur la plaine de Choisy, -c'était le projet Fournier-Sarlovèze de 1921, réalisé par Jean Legendre à partir de 1953-, ainsi qu'à Margny et à Venette, remarquons le souci de dissimuler la zone de Compiègne derrière un rideau d'arbres. Une zone agricole était maintenue, notamment de petites exploitations, autour de Royallieu. Le plan prévoyait des perspectives d'ensemble dont certaines à long terme, avec la mise en valeur des rives de l'Oise et l'aménagement du passage des routes nationales 31 et 32 : l'achèvement du projet Gabriel à partir des avenues prolongées par de grands axes formant l'ossature des nouveaux quartiers ; une nouvelle répartition des services publics. La reconstruction du centre-ville devait se faire le plus vite possible mais comportait des vues à très longue échéance sinon même utopiques, ainsi que tout un ensemble de directives protégeant l'esthétique de ce centre non seulement reconstruit mais aussi réhabilité.

II - LES PERSPECTIVES D'ENSEMBLE : UNE OCCASION MANQUÉE ?

Le carrefour routier

La R.N. 32 de Paris à Saint-Quentin, selon un premier projet devait franchir un nouveau pont en aval de Venette puis suivre le pied de la colline de Margny, il avait donc beaucoup de similitude avec ce qui fut réalisé trente ans plus tard. Il y eut un tollé des commerçants qui craignaient de voir s'écarter les flux de passage et qui auraient voulu les voir traverser le cœur de la ville, si bien qu'ils ne furent guère moins mécontents du deuxième projet. Celui-ci établissait une bifurcation au rond-point de Royallieu (actuellement du Puy du Roy) jusqu'à un autre rond-point en bas du boulevard Gambetta, le passage englobait la rue de l'Oise et la quai de Harlay pour arriver au niveau du Cours. Cela permettait le dégagement de la Grosse Tour et des arches de l'ancien pont Saint-Louis mais nécessitait aussi une emprise sur le bastion XVI^{ème} siècle du rempart des Jacobins tout en dégageant le mur du XIII^{ème} siècle ainsi que le fossé. La route passait ensuite le pont Louis XV et suivait le chemin de halage de la rive droite, franchissait la voie de Soissons, très peu fréquentée, par un passage à niveau puis le chemin de fer par un passage supérieur, enfin rejoignait la route de Noyon après le pont de Soissons.

La R.N. 31 allant de Rouen à Reims suivait le Cours, passait le pont et empruntait la route de Clermont où un passage supérieur remplaçait le passage à niveau ; une dérivation menait à la zone industrielle de Margny et Venette.

Le passage vers Margny et la route d'Amiens était facilité par l'ouverture du passage souterrain, après élargissement, aux voitures et, après une éventuelle remontée des voies de chemin de fer d'un mètre, aux camions ; ce qui permettrait la suppression du pont routier peu commode et inesthétique.

La poursuite du projet de Gabriel

Les avenues du Moulin (de la Résistance) et de la Madeleine (de la Division Leclerc) devaient être réunies dans un rond-point Saint-Lazare qui était relié au rond-point de la Victoire par un axe empruntant la rue des Réservoirs élargie et l'avenue du Maréchal Joffre, de là on aboutissait au rond-point de Royallieu (du Puy du Roy), enfin la Route du Roi atteignait le carrefour de l'Abbaye par l'avenue des Martyrs de la Liberté et la rue de Senlis. On avait ainsi une véritable rocade annonçant celle, exclusivement autoroutière, qui sera tracée plus tard en frange de la forêt.

L'accès de cette forêt était d'ailleurs facilité par le prolongement de l'avenue du Moulin (de la Résistance), allant rejoindre l'avenue de Marigny (de Grande-Bretagne) en direction du carrefour du Puits du Roi ; Gabriel prévoyait en effet un accès du château jusqu'au centre de la forêt.

L'entrée du Haras était dégagée par une avenue partant en face de cette entrée et traversant le manège de plein air pour aboutir au croisement de l'avenue du Moulin (de la Résistance) avec la rue Baudrimont. Cette courte avenue offrait une perspective unique sur le clocher de Saint-Jacques.

Enfin, l'avenue Royale serait prolongée jusqu'au Cours, en empruntant la rue Hippolyte Bottier élargie. Cet élargissement nécessiterait la destruction de tout le côté nord de la rue mais les façades intéressantes étaient redressées ; c'était donc un dessein assez utopique, si séduisant qu'il fût sur le plan.

La répartition des services publics

La distribution des services publics était complètement remise en cause par la récupération prévue des bâtiments militaires occupant de larges et précieux espaces au centre de la ville ; ils devaient être regroupés aux casernes de Royallieu et un quartier de logement pour les militaires était prévu à proximité. On libérait ainsi la caserne Otenin entre les rues Vivenel, d'Humières et Pierre Sauvage, on y installait divers services, eau, voirie, architecture... qui trouvaient également

place, avec la police, à l'étage des bâtiments abbatiaux de Saint-Corneille le long de la rue Napoléon. L'hôtel de la Place, rue Hippolye Bottier, abriterait le musée Vivenel ; c'était la première Surintendance des Bâtiments et plusieurs salles conservaient des boiseries. Le quartier Boursier, le long du Cours, conservait naturellement le quartier d'Orléans au fronton sculpté ainsi que les corps de garde et serait affecté soit au musée de la Voiture et de la Locomotion, assez encombrant au château, soit le futur lycée mixte, réunissant les collèges de jeunes filles de la rue Saint-Lazare et celui de garçons sur la rue d'Ulm ; on pourrait alors démolir les bâtiments le long de cette rue d'Ulm qui abîment la place du château et transformer ce collège en logements, sort aussi réservé au Magasin à Fourrage, en contre-bas de ce collège. On envisageait aussi d'établir ce lycée en lisière de forêt mais on craignait l'éloignement du centre et de la gare. L'hôtel du Mess des officiers aurait pu devenir le siège administratif des paroisses, ce qui eut permis de démolir certaines constructions adventices de l'église Saint-Jacque. L'école Pierre Sauvage était attribuée à l'Institution Guynemer qui encombrait plusieurs maisons de la ville depuis sa création récente, l'église Saint-Pierre deviendrait la chapelle centrale des établissements libres. L'école Jeanne d'Arc, entamée par le nouvel axe routier de Paris à Saint-Quentin serait transportée à l'emplacement de l'abattoir.

La bibliothèque s'installerait dans l'hôtel de Songeons-Bicquille qui venait d'être légué à la ville. Le tribunal se serait annexé la banque voisine et aurait ainsi regroupé les divers services judiciaires. Les sports se rassembleraient dans le Grand Parc, le long de l'avenue de Soissons et on restaurerait le théâtre de verdure. Le théâtre municipal de la rue Vivenel était agrandi mais conserverait sa façade Restauration. Le théâtre du Jeu de Paume était jugé trop petit et le Théâtre Impérial trop grand. Un projet ultérieur de 1964, transformait le théâtre Vivenel en deux salles de réunion, une par étage. Philippot affirmait : "Le détruire serait un crime, bien qu'il ne soit ni classé ni protégé".

III - LA RECONSTRUCTION ET L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE : EFFICACITÉ ET UTOPIE

Le Petit Margny

Une nouvelle place serait aménagée en face de la gare, construite sur ses trois autres côtés, une terrasse bordant l'Oise. Elle remplaçait l'ancienne place, coincée entre la gare et le passage souterrain. Les établissements industriels, -scieries, chantiers de bois, limonaderie, produits chimiques Lefèvre...-, seront remplacés par des hôtels, cafés et restaurants. La rue d'Amiens serait élargie, passant en souterrain sous les voies. La rue de la Brasserie, également élargie, devait être plantée

d'arbres afin d'offrir une digne entrée dans Compiègne aux voyageurs du chemin de fer. Un square devait être contigu à la rue de Clermont et au chemin de halage également planté ; tout cela améliorerait la vue depuis le parc de Songeons. Les bâtiments peu esthétiques de ce chemin seraient ainsi masqués en attendant leur déplacement prévu. C'est ainsi que Philippot allait s'opposer à la construction d'un silo que voulait édifier la Coopérative Agricole de Compiègne et dont les travaux avaient commencé en 1941, malgré les divers avis défavorables ; il va même proposer les rives de l'Oise pour un classement comme Monument Historique, ne devait-on pas y installer un grand Mémorial sur les lieux où Jeanne d'Arc avait été faite prisonnière. Ce Mémorial était prévu à l'emplacement du boulevard qui protégeait la tête de l'ancien pont Saint-Louis, sur la rive droite. C'était une fortification triangulaire entourée d'un fossé franchi par deux ponts, Jeanne fut capturée dans le fossé près du pont d'amont. On prévoyait un élément architectural prestigieux... Ce Mémorial se réduira à l'érection de la statue équestre de Frémiet, en 1960, en face du pont Louis XV.

Le pont Louis XV et ses abords

L'Oise fut franchie successivement par un gué sur le raccourci, compendium, entre Saint-Germain et Venette, un pont de bois à proximité du palais neuf de Charles le Chauve, un pont en pierre sous Philippe-Auguste qui achève en même temps les remparts sur la rivière, ce pont sera restauré par saint Louis qui lui laisse son nom, enfin Louis XV fait lancer un pont ayant seulement trois arches et donc beaucoup moins gênant pour la circulation fluviale dont le trafic était règlementé par le Maître du Pont. Ce Pont Neuf, situé plus près du château et dans le prolongement de la rue Notre-Dame, nous est décrit par Piganiol de la Force, son décor sculpté par Coustou le Jeune a été détruit sous la Révolution, il sera élargi en 1901 puis sautera en 1914. Le pont de l'ingénieur Séjourné n'avait plus que deux arches, il ne durera que de 1926 à 1940. Le pont conçu par Philippot est la reconstitution moderne du pont Louis XV, avec la croix surmontant un obélisque indiquant la limite entre les diocèses de Soissons et de Beauvais. Les travaux commencèrent dès mars 1942 et, après plusieurs interruptions, fut inauguré le 4 juin 1949. Ce pont forme un bel ensemble avec les quatre immeubles qui le cantonnent sur les deux rives. Chacun de ces immeubles est décoré d'un fronton sculpté par Georges Muguet, d'après un modèle donné par la maison que Claude Bouillette, seigneur de Janville, entrepreneur de Ponts et Chaussées, avait édifiée sur le terrain que le roi lui avait donné en reconnaissance. Cette maison était située au coin de la rue Notre-Dame (le bas de l'actuelle rue Solférino) et de la rue de Harlay ; son fronton sculpté était tourné vers la rue Notre-Dame.

L'axe principal

Une sorte de voie triomphale devait relier la perspective des coteaux de Margny, la rue d'Amiens, le pont Louis XV, les rues Solférino et Magenta, de Pierrefonds, se prolongeant par la rue Saint-Lazare jusqu'à la forêt d'une part, rejoignant le château d'autre part. On prévoyait la reconstitution des demi-lunes prolongeant le décor de part et d'autre du pont. La rue Solférino était élargie à seize mètres et la pente de la partie basse était adoucie. Limitant la place de l'Hôtel de Ville, étaient prévues deux arcades à l'entrée de la rue Floquet et de la rue des Bonnetiers (seule celle-ci sera faite) afin de donner plus de continuité aux façades bordant la place. Les immeubles à l'entrée de la rue Solférino devaient être identiques. La perspective sur les coteaux de Margny devait être préservée par une servitude *non altius tollendi* et ces coteaux devaient être mis en valeur et plantés. La rue de Pierrefonds devait être aussi élargie à seize mètres et les deux immeubles sur la promenade des Remparts devaient être symétriques et monumentaux. Cette rue étant presque intacte c'était une vue assez utopique et faisant fi du patrimoine bâti conservé mais Philippot se plaisait à ces provocations tout en sachant bien qu'elles ne devaient pas aboutir mais se plaisant à en rêver, en jouant le personnage de Gabriel et l'imaginant remodelant la cité royale.

Une ordonnance architecturale stricte obligeait les maisons sur cet axe ainsi qu'à proximité, par exemple entre les rues Saint-Nicolas et Pierre Sauvage, à ne pas dépasser deux étages sur rez-de-chaussée, avec toit à la Mansard ayant une pente de 45 degrés et combles aménageables, leur toiture était prévue en ardoises ou en petites tuiles anciennes ou vieilles ; la construction était en pierres de taille apparentes ; la forme des ouvertures et les moulurations réglementées. Ce n'était pas un caprice mais il s'agissait de reconstituer les immeubles anciens démolis en 1940 qui avaient été pour la plupart construits sous Louis XV et faisaient suite au Pont Neuf. De strictes servitudes, énumérées dans un cahier des charges, obligeaient les commerçants à maintenir une esthétique harmonieuse tant pour les peintures que pour les vitrines et toute la publicité. Cette réglementation est diversifiée selon les secteurs, ainsi trois étages sont admis place de la Gare, rue de la Brasserie ou à l'extrémité de la rue d'Amiens, mais tout le Compiègne historique est protégé y compris le quartier des Avenues.

Rappelons quelques-uns de ces principes de protection : tout immeuble en pierres de taille ne peut être réparé que dans ce matériau et ne peut être ni enduit ni peint ; tout immeuble en pans de bois, construit avant 1800, ayant été enduit, ne peut être réparé qu'en mettant à nu les pans qui seront traités en vieux bois et passés à l'huile de lin ; interdiction des tuiles mécaniques rouges, des fenêtres non classiques, des peintures vives et des façades bariolées. A l'entrée d'une rue ou d'une place, ainsi qu'aux abords de bâtiments publics ou de bâtiments privés

ayant un intérêt historique ou archéologique (en dehors de la liste trop limitative des Monuments Historiques classés ou inscrits) les immeubles doivent avoir un caractère architectural, employer les mêmes matériaux et les mêmes tons. On doit employer les mêmes tons de peinture sur un "ensemble architectural" ou groupe de maisons, de même dans un "ensemble" les boutiques doivent être du même type et de mêmes couleurs. Les panneaux commerciaux sont placés à une hauteur limitée et ne peuvent pas masquer une fenêtre ou une baie ; les bannes sont réglementées ; les vitrines des magasins doivent correspondre aux fenêtres des étages et aucun badigeon n'est toléré en dehors des moulures en maçonnerie les délimitant... L'affichage, les inscriptions commerciales ou publicitaires, les réclames lumineuses, tout est nettement limité. On prévoit d'enlever les fils électriques ou téléphoniques, ainsi que les pylones de ces sites protégés. On prévoit un nouvel aménagement pour l'eau, les ordures, les égoûts, le gaz, l'électricité, le téléphone ; l'usine d'épuration et l'abattoir étant transférés dans la plaine de Royallieu. Des parcs à voitures sont prévus, notamment sur l'îlot planté autour de la Grosse Tour, entre la rue des Gourneaux et la place Saint-Clément, places du Château, de la Gare, Saint-Jacques, sur les quais...

L'aménagement au sud de la rue Solférino

Dans le prolongement de la rue Viveneil une nouvelle artère, elle sera dédiée au général Leclerc, fut tracée à travers les décombres. La rue Saint-Nicolas, élargie à quatorze mètres, devait relier la place du Marché à l'Oise. Le beau cellier de Saint-Louis, enfoui sous les décombres, devait être dégagé et restauré. Une place était ménagée devant la chapelle Saint-Nicolas et l'immeuble prévu en face devait être soigné et à arcades. Les rues du Donjon et de la Pêcherie disparaissaient. La rue Jeanne d'Arc, élargie à quatorze mètres, devait rester une artère très commerçante. La place du Marché, considérablement élargie par la destruction de tout le pâtre de maisons autour de la Fausse Porte, voyait supprimer les halles métalliques construites en 1886 par l'architecte Stra. La halle en maçonnerie était conservée mais son esthétique améliorée, elle devait être agrandie jusqu'à la rue des Trois Barbeaux et sa terrasse plantée d'arbres, avec des auvents démontables. Les maisons des rues latérales devaient être à pignons et en briques et pierre ou maquillées en pans de bois ; elles avaient deux étages vers la rue Saint-Corneille, trois ailleurs. On regroupait ici les divers petits marchés annexes. Les vestiges de l'abbaye voisine soigneusement conservés et les deux travées de l'avant-nef de l'église dégagés et un troisième passage offraient une vue sur les contreforts du cloître. La rue Saint-Corneille, élargie à quatorze mètres, devait se prolonger par la rue de Bouvines et, l'abattoir étant démoli, jusqu'à la rue des Frères Gréban. Le cloître était dégagé et réuni

à la rue par des arcades percées dans le mur de refend. Le clocher était remonté sur sa base, orné de sculptures récupérées au musée et se voyait de la place de l'Hôtel de ville. Un Mémorial compiégnois rassemblait au cloître des plaques, soit anciennes et provenant de monuments disparus soit nouvelles, perpétuant le souvenir des événements et des personnages ayant marqué l'histoire de la cité ; ce qui aurait évité d'encombrer la ville avec des monuments ou de changer les noms des rues. Le bâtiment conventuel, détruit en 1940, devait être reconstitué, notamment le grand escalier du XVIII^{ème} siècle, dont les principaux éléments étaient d'ailleurs conservés. Ce bâtiment, ouvrant le long de la rue Napoléon, était affecté à l'étage aux services publics, notamment la Police, et au rez-de-chaussée à des commerces.

Sur la place du Change, un bâtiment abbatial était reconstitué par les Monuments Historiques et servirait soit de marché aux toiles soit de musée lapidaire ; ce sera la future bibliothèque Saint-Corneille. La place serait plantée d'arbres. Deux arcades provenant de l'abbaye seraient remontées par les Monuments Historiques en face du portail du Grenier à Sel de Ledoux et formeraient l'entrée monumentale du cloître et du bâtiment abbatial reconstitué. Les maisons de la place étaient prévues en pierre de taille ou en pans de bois et briques, on admettait les crépis blanc ou gris très doux ; elles devaient être à pignons ou à corniches horizontales et se limiter à deux étages.

La rue des Lombards serait élargie à douze mètres, du côté des numéros impairs, afin de dégager le portail de Grenier à Sel ainsi que la Vieille Cassine et les maisons voisines. La rue de l'Etoile serait supprimée et remplacée par une rue dans l'axe de la partie de la rue Saint-Martin face à la rue Mounier (du Dahomey) ; les rues pittoresquement étroites et tortueuses du Compiègne médiéval étaient donc délibérément sacrifiées. On mettait en valeur les cours et les galeries en pans de bois des 10, 12 et 14 rue des Cordeliers. Dans la rue des Gourneaux, les arcades du Petit-Lendit étaient dégagées. La rue Hersan s'annexait une partie du parc des anciens Cordeliers, à l'Hôtel de Faily ou Keller, afin d'offrir à tous la superbe vue sur le chevet de Saint-Antoine. On ne touchait pas à la rue des Domeliers, n'était-elle pas une rue typique du XVIII^{ème} siècle ? donc exemplaire pour Philippot. Nous avons vu la transformation des quais au passage de la R.N. 32.

L'aménagement au nord de la rue Solférino

L'ordonnance de Charles X sur l'architecture des maisons de la place du château était rétablie, le numéro 2, rue Fournier-Sarlovèze, étant donné en exemple. Si l'on ne pouvait pas rabaisser l'hôtel du Palais, surélevé de deux étages en 1907, du moins l'on souhaitait démolir les bâtiments du collège édifiés en 1895 avec leurs tuiles mécaniques. Rue

Vivenel, une rue rejoignant le Cours (à travers une maison insalubre) dégageait le portail des Petites Ecuries de Chalgrin, il faudrait y replacer les vantaux monumentaux enlevés à la veille de la guerre pour le passage des auto-mitrailleuses. Les rues d'Ulm et de l'Arquebuse étaient élargies à leur rencontre afin de dégager la Porte-Chapelle, et de même, en bas de l'Arquebuse, la Pompe à Feu. Les abords du Château et la vue de la terrasse de l'Allée Verte sont protégés par une servitude *non altius tollendi* et un rideau d'arbres masquait la zone industrielle où l'usine à gaz devait s'installer mais le gaz naturel la rendra inutile. Le Cours, les ports et les quais jusqu'au pont de Soissons seront plantés d'arbres. L'îlot bâti de la rue Saint-Simon, deviendrait une terrasse plantée, il sera aussi envisagé d'en faire une "cité administrative" quand les militaires refuseront d'évacuer leurs casernes du centre. Le Grand Canal, malheureusement à demi comblé par les décombres de 1940, aurait ses berges plantées et ses murs abattus. Le Sport Nautique et la natation seraient transportés en amont et sur l'île des Bains, les bâtiments devaient être démolis. Le port de péniches serait aussi déplacé au-delà du pont de Soissons.

La promenade des remparts

Les remparts des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, repris jusqu'au XVII^{ème} existaient encore presque intacts, sauf les brèches de Louis XV et sauf aussi le long de l'Oise. Philippot propose de dégager les courtines et de creuser les fossés où l'on plantera un parc boisé. On récupérerait aussi des pierres sculptées, notamment au musée. "A part ceux du boulevard Victor Hugo, il y aura peu d'immeubles à démolir", c'était déjà beaucoup. La rue de la Baguette serait prolongée sous le rempart et aboutirait à la promenade des fossés auxquels on accéderait par une porte ancienne provenant de l'ancien hôtel de Rimberlieu, démolie en 1940 ; ce serait le principal accès à cette promenade.

Au parc de Songeons-Bicquille, l'allée plantée à l'ouest serait prolongée jusqu'à la rue de Bouvines, reconstituant l'ancien rempart, passant au-dessus de la rue de la Baguette prolongée et reprenant jusqu'à la rue Notre-Dame de Bon Secours.

Le cimetière de Clamart

Créé en 1786, transformé en nécropole en 1885 lorsque fut ouvert le cimetière Nord, c'est-à-dire réservé aux détenteurs de caveaux, il fut fermé en 1918. Philippot envisageait sa transformation en "parc romantique" avec le maintien des principales tombes d'époque Empire et Restauration ; il aurait gardé son mur de clôture et ses trois portes déjà inscrites à l'inventaire ainsi que plusieurs tombes. Un quartier de petites maisons, évoquant un béguinage, l'aurait entouré. En fait, le cimetière

commencera à être nivelé en 1952 ; sa destruction sera consommée en octobre 1962, lorsque le maire invoquant la nécessité d'employer des chômeurs, passa outre à la protection des Monuments Historiques. Dans un premier projet, le cimetière était traversé par la prolongation de la rue de Strasbourg rejoignant la rue d'Alsace.

BILAN

Philippot avait insisté sur l'esprit de son plan directeur, aboutir à une reconstruction rapide des zones démolies mais aussi empêcher, à longue échéance, les opérations d'urbanisme désastreuses ou uniquement spéculatives. Ce plan contenait beaucoup de vues d'avenir, dépassées même par la croissance explosive de la cité à partir de la création de la zone industrielle en 1953-56 et aussi une utopie, celle des percées et surtout des élargissements de rues dans une ville sinistrée où les besoins de logement étaient prioritaires. On comprend que le Groupement des Sinistrés s'affirme contre le projet ; les commerçants sont les plus véhéments et l'association présidée par Riche va jusqu'à réclamer la démolition du cloître Saint-Corneille afin d'y établir un centre commercial. Les habitants veulent retrouver leur cadre familial et redoutent une transformation trop ambitieuse (article du *Parisien* du 09.11.54). Il est certain que Philippot sera écœuré par la non observation de son *cahier des charges*. Michel Legendre, architecte des Bâtiments de France depuis 1953, le soutiendra cependant mais les entreprises et les bureaux d'études trahissent ses conseils et ses croquis, utilisant leurs démarches comme alibis pour n'en faire qu'à leur tête. Le mauvais exemple gagne et "la ville ne peut ni ne veut résister". C'est ainsi que la rue Solférino qui se voulait exemplaire va devenir une rue terriblement banalisée. Philippot protestera aussi contre les massifs de fleurs, alibi des erreurs et passe droits, au lieu de la plantation d'arbres de haute tige ; il voyait à juste titre Compiègne telle une cité vivant en symbiose avec la forêt et, partout, il avait prévu des plantations de grands arbres ; les quais de l'Oise formaient notamment une coulée de verdure. Répétons que les projets de Philippot étaient conçus dans l'esprit du XVIII^{ème} siècle, de ces règnes de Louis XV et Louis XVI qui avaient si profondément marqué la ville et tant fait pour son prestige. Philippot s'est donc voulu le continuateur de Gabriel, respectant et mettant en valeur tout ce qui le méritait, médiéval ou contemporain mais rêvant d'un autre Versailles ; on pouvait prendre un plus mauvais modèle. Philippot fut aussi Haussmann, cet urbaniste si longtemps décrié et qui commit des excès de ligne droite, mais dont l'œuvre permet encore à Paris de vivre et de résister aux assauts dévastateurs. Philippot n'eut d'ailleurs pas la possibilité d'accomplir ses projets les plus audacieux ou les plus provocants. Si la reconstruction fut achevée en une dizaine d'années, le reste ne l'a été que plus tard, avec des variantes pas toujours heureuses et d'une façon

souvent plus banale. Quant au très long terme il reste en pointillé et Compiègne conserve un centre étriqué par rapport à l'extension récente de l'agglomération. Nos vieilles rues étroites du centre ne risquent pas d'être élargies, sauf nouveau cataclysme, le flux des voitures doit seulement s'en détourner.

Il est curieux de constater que, dès les débuts de l'occupation allemande, Philippot mettait au point son plan de reconstruction et d'aménagement, en même temps que Bitterlin, architecte du Domaine national, qui lui aussi établissait un plan de restauration et, lui aussi, retrouvait l'esprit et les projets de Gabriel. Dans le domaine de l'architecture, comme dans celui des lettres, du cinéma, de la réflexion politique, de l'économie (en zone "libre", le gouvernement mettait en place bien des organismes repris après la Libération) on assiste à une même effervescence. La guerre avait ainsi curieusement réveillé le goût de l'urbanisme et du grandiose ; les Français ne trouvaient-ils pas là une revanche sur leur défaite, en affirmant leur volonté de sauvegarder un prestigieux patrimoine ; c'était un acte de foi dans l'avenir de leur pays.

Nota Bene : Cette étude a été faite à partir des dossiers de Jean Philippot, déposés à la bibliothèque Saint-Corneille.